

POLITIQUES CULTURELLES



# DÉCARBONER LA CULTURE

David Irle, Anaïs Roesch  
et Samuel Valensi

## COMMENT LA FILIÈRE CULTURELLE PEUT-ELLE SE TRANSFORMER POUR LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ?

Pour la première fois de son histoire, l'humanité se confronte à l'ampleur de son propre impact sur la planète. Au cœur de cette prise de conscience, les métiers de la culture traversent une triple tempête. Tempête dans les crânes, à la recherche de modèles de développement en phase avec les impératifs écologiques. Tempête économique, avec l'irruption d'une crise sanitaire servant de répétition à l'urgence climatique. Tempête auprès des publics, dans un contexte de numérisation des pratiques culturelles, notamment des plus jeunes.

Après avoir décrit le contexte et les dépendances énergétiques de la filière culturelle et analysé les enjeux de sa décarbonation, les auteurs évaluent les impacts de la filière et proposent des stratégies publiques en réponse à ces enjeux. Ils esquissent ainsi les pistes que pourrait emprunter le monde culturel pour être capable de relever le défi de l'équilibre écologique.

La filière saura-t-elle offrir au reste de la société une approche du souhaitable et du désirable sous contrainte – comme seuls savent le faire des artistes ?

**David Irle** est consultant indépendant sur les questions d'énergie et du climat auprès du secteur culturel. **Anaïs Resch** est initiatrice du projet Culture au Shift Project, chargée de développement international pour Aware (Archives of Women Artists, Research and Exhibitions) et doctorante en sociologie de l'art. **Samuel Valensi** est auteur et metteur en scène, fondateur de la compagnie La Poursuite du bleu et pilote du projet Culture au Shift Project.



Presses universitaires de Grenoble  
15, rue de l'Abbé-Vincent – 38600 Fontaine  
ISBN 978-2-7061-4970-2  
ISSN 2678-7571  
Prix : 20,00 € (TTC France)

DÉCARBONER LA CULTURE



David Irle, Anaïs Roesch, Samuel Valensi

# **DÉCARBONER LA CULTURE**

Face au réchauffement climatique,  
les nouveaux défis pour la filière



Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**Création graphique de la couverture:** Corinne Tourrasse

**Maquette intérieure:** Catherine Revil

**Mise en page:** Soft Office

**Relecture et mise aux normes typographiques:** Ségolène Marbach

**Image de couverture:** © Pierre Puech

Achevé d'imprimer en octobre 2021

Sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery – 58500 Clamecy

Dépôt légal: octobre 2021 – N° d'impression: XXXX

*Imprimé en France*

*La Nouvelle Imprimerie Laballery est titulaire de la marque Imprim'Vert®*

© Presses universitaires de Grenoble / UGA Éditions – 2021.

© PUG, octobre 2021

15, rue de l'Abbé-Vincent – F-38600 Fontaine

[www.pug.fr](http://www.pug.fr)

ISBN 978-2-7061-4970-2

© UGA Éditions, octobre 2021

Université Grenoble Alpes

CS 40700 – F-38058 Grenoble Cedex 9

ISBN 978-2-37747-313-7

## COLLECTION « POLITIQUES CULTURELLES »

Cette collection ouvre un champ de publication pour les ouvrages de recherche appliquée. Elle vise à la fois un public d'étudiants en politiques culturelles et le public professionnel de praticiens – agents de l'État et des collectivités territoriales amenés à travailler dans le culturel, praticiens en formation professionnelle, acteurs du monde associatif et des entreprises privées engagées dans la vie culturelle. Elle entend fournir autant de références académiques que de cas pratiques à visée professionnelle, d'exemples et de méthodologie.

Les ouvrages de la collection associent donc obligatoirement ces deux composantes : recherche et application. Ils n'hésitent pas à explorer la méthodologie des projets culturels et les questions de gouvernance territoriale, dans le but d'éclairer à la fois les enjeux, les méthodes et les pratiques culturelles.

La collection a une exigence résolue de lisibilité. Les textes s'appliquent à éviter le jargon, et explicitent les concepts mobilisés afin d'être accessibles aux non spécialistes comme aux étudiants.

La collection souhaite enfin avoir une démarche résolument prospective : elle n'a pas vocation à éditer des études ou des rapports déjà publiés. Elle ne s'interdit pas d'accueillir les traductions d'ouvrages étrangers ayant fait autorité dans le domaine.

Les sujets abordés sont les suivants : politiques culturelles nationales, métropolitaines, territoriales ; politiques du patrimoine ; transversalités des politiques, changements de paradigme et d'instruments, etc.

Les ouvrages publiés sont soumis à la double expertise d'un.e scientifique et d'un.e professionnel.le des politiques culturelles, afin de valider que le contenu est à la fois scientifiquement acceptable et conforme aux exigences de lisibilité de la collection.

La collection « Politiques culturelles », dirigée par Emmanuel Négrier et Philippe Teillet, est une coédition PUG-UGA éditions.

•

Julie Vaslin, *Gouverner les graffitis*, 2021.

Jean-Gilles Lowies, *Décider en culture*, 2020

Emmanuel Négrier et Philippe Teillet, *Les projets culturels de territoire*, 2019



En couverture de cet ouvrage, une photographie de Pierre Puech, reproduite avec l'aimable autorisation du photographe, de *Sous la toile de Jhéronimus*, par la compagnie Les Colporteurs, accueillie à Toulouse par la Grainerie, fabrique des arts du cirque et de l'itinérance. Nous avons choisi d'illustrer l'ouvrage par cette image puissante car elle résume pour nous l'ambivalence

de la relation que nous entretenons avec notre planète, le poids que nos vies font peser sur elle, notre emprise sur son avenir, mais aussi la possibilité que nous avons de la chérir ou de la protéger.



## INTRODUCTION

# LA FILIÈRE CULTURELLE À L'ÂGE DES LIMITES PLANÉTAIRES

**V**ouloir confronter la filière culturelle et le réchauffement climatique : quelle curieuse idée ! Au premier regard, quoi de commun entre le plus grand enjeu global de notre siècle et un secteur d'activités mineur de l'économie mondiale au sein d'un pays lui-même devenu secondaire ? Le cheminement intuitif est expliqué par Gilles Bœuf, dans sa leçon inaugurale au collège de France sur la biodiversité<sup>1</sup> : à chaque question posée, il existe un modèle idéal pour l'étude. La filière culturelle française est-elle un modèle pertinent d'analyse ? On peut en avoir l'intuition. C'est un secteur professionnel dynamique, qui passe beaucoup de temps à réfléchir sur lui-même, fier de ses particularités, dans l'indifférence d'un monde poursuivant inlassablement sa course et l'emportant avec lui dans ses habitus ; un secteur qui se demande parfois avec étonnement en quoi ce sujet le concerne et pourquoi le prioriser. Il ne s'agit pas ici d'en faire le réquisitoire ou de considérer que la filière fait plus mal que d'autres. Il s'agit de dessiner l'esquisse de son empreinte carbone, sans concession, avec bienveillance, pour en tirer le meilleur quant aux défis du futur immédiat. Il s'agit de reconnaître le travail accompli et tout le chemin qu'il reste à parcourir afin de réussir les transitions énergétique et climatique. Si la culture est un objet d'études, elle est aussi un objet d'attentions, de passions, de déceptions, d'espoir :

---

1. Gilles Bœuf, « La biodiversité, de l'océan et la forêt à la cité », collège de France, leçon inaugurale, 19 décembre 2013, <https://www.college-de-france.fr/site/gilles-boeuf/inaugural-lecture-2013-12-19-18h00.htm> (consulté le 11/08/2021).

un objet d'amour. De cet attachement pour elle, de cette tendresse que beaucoup lui portent, nous pensons pouvoir en tirer bénéfice : une réflexion honnête quant à l'étendue de sa soutenabilité, dans ce contexte nouveau que Serge Latouche désigne comme étant l'âge des limites<sup>2</sup>. « Le monde est beau avant d'être vrai » nous dit Gaston Bachelard. Nous n'envisageons pas d'aborder la résilience de la filière culturelle en négligeant sa capacité à nous émouvoir, à nous mettre en mouvement.

## L'âge des limites

En France comme ailleurs, l'essentiel de la filière professionnelle culturelle s'est construit autour d'un modèle dépendant des énergies fossiles et de la redistribution des richesses créées par l'exploitation illimitée des ressources planétaires. Les logiques de marché et/ou le fait politique ont été mis au service d'un idéal de croissance continue de l'offre et de la demande de biens et de services ; un dispositif dans lequel la filière professionnelle culturelle s'est engouffrée au nom de valeurs transcendantes. Elle n'a pas fait sécession de ces modes d'organisation depuis. Elle ne s'est pas construite hors sol et se heurte désormais aux mêmes enjeux. Quoique souvent critique envers le modèle d'organisation dominant, le secteur culturel est en effet devenu progressivement un secteur économique comme les autres. Productiviste, son développement s'inscrit dans des logiques de compétition entre acteurs. Sa croissance, soutenue par les investissements publics, est justifiée par l'emploi et les retombées économiques selon le modèle du multiplicateur keynésien. Un indicateur économique imparfait, le PIB (Produit intérieur brut), lui sert à justifier le bien-fondé de son existence. Œuvrant selon des directions pourtant opposées, industries culturelles et porteurs de projets à lucrativité limitée se nourrissent à la même source, directe ou indirecte : la société de consommation. La crise du Covid-19 aura permis de révéler ce que nous savions déjà.

---

2. *L'âge des limites*, paru en novembre 2012 aux éditions Mille et Une Nuits, est un ouvrage dans lequel Serge Latouche critique la possibilité de croître indéfiniment dans un monde fini dont les ressources s'épuisent vite.

Une part essentielle du financement culturel s'articule ainsi autour de cycles qui dépendent de l'activité économique du secteur. C'est le cas du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), dont l'essentiel des revenus repose sur un nombre de billets vendus et le chiffre d'affaires des éditeurs et distributeurs de la télévision. Quand le cycle économique est fragilisé, l'État compense, comme ce fut le cas pour le Centre national du livre (CNL) en 2019. Les Centres dramatiques nationaux (CDN) sont incités à renforcer la diffusion de leurs productions propres. Les revenus des artistes lyriques en établissements publics dépendent de la vente de tournées internationales, etc. Opposer à ce modèle d'organisation des concepts anciens tels que les notions de service public, d'action culturelle, de démocratisation des œuvres, d'éducation populaire, d'exception culturelle ne suffit plus. C'est renvoyer les termes du débat à d'anciens contextes. Ces querelles irrésolues sont partiellement inopérantes pour comprendre les enjeux d'un monde se heurtant à de nouvelles frontières physiques, non négociables, non contractuelles, non dépendantes de rapports de force entre humains. Pire, se contenter de ces termes du débat, c'est mettre en péril ces concepts. Pour ces mêmes raisons, le remplacement d'un modèle d'organisation culturelle productiviste inégalitaire par un modèle d'organisation plus équitable est une condition nécessaire mais insuffisante. Face à ce contexte nouveau, de nouvelles idées sont nécessaires.

À l'heure des confinements successifs durant lesquels ces pages voient le jour, la filière constate le désastre. Les appels à la relance économique se multiplient. Tout en prétendant vouloir faire en sorte que demain ne ressemble plus à aujourd'hui, le secteur réclame son carburant : des moyens d'agir, l'allocation d'une juste part de richesses et de ressources matérielles et humaines. Les invitations à refonder l'organisation du secteur fleurissent néanmoins. L'appel pour une écologie de la musique vivante publié en juin 2020<sup>3</sup>, l'appel des Indépendants<sup>4</sup>, la création

3. <https://www.grandsformats.com/wp-content/uploads/2020/06/Pour-une-ecologie-de-la-musique-vivante-16062020-1.pdf> (consulté le 11/08/2021).

4. <https://appeldesindependants.fr/> (consulté le 11/08/2021).

de l'association ARVIVA, la proposition de questionnaire du philosophe des sciences Bruno Latour<sup>5</sup>, tous nous enjoignent de choisir ce que nous voudrions préserver, ce dont nous pourrions nous passer, sans toujours nous demander l'effort de mesurer l'efficacité de ce que nous défendons, de ce que nous combattons, dans un exercice qui consiste trop souvent à interpellier nos préférences, comme si nous étions toujours essentiellement dans des espaces de libre choix.

Il en ressort le risque d'une défense catégorielle de corps déjà constitués dans la société. Chacun défendant sans le dire sa légitimité future au nom de légitimités déjà construites, ce que Laurent Mermet qualifie de « refoulement du distributif »<sup>6</sup>. À l'âge des limites, doit-on s'en réjouir ? Doit-on promouvoir une relance économique de la filière culturelle selon des lois qui épuisent la planète au nom de légitimités anciennes ? Le modèle économique actuel du secteur culturel est-il soutenable ? Peut-on se permettre d'arbitrer nos préférences sans en connaître et en mesurer les impacts physiques ? Le monde de la culture n'est-il pas sujet à des formes d'écoblanchiment, s'exonérant de ce qu'il réclame aux autres industries : un travail de redéfinition de lui-même ? Pourquoi l'impact écologique et le réchauffement climatique sont-ils souvent absents des analyses sectorielles, à l'heure où le président de la République française parvient à nommer l'enjeu de « sobriété carbone »<sup>7</sup> ? La multiplication des œuvres ayant pour thème le climat ou la biodiversité ne nous est alors d'aucun secours. Sans donner de leçons sur ce sujet si difficile, cet ouvrage a pour ambition d'offrir un regard neuf sur les politiques publiques culturelles en les passant au seul crible du réchauffement climatique. Il prend le pari de proposer la confrontation

---

5. Bruno Latour, « Imaginer les gestes barrières contre le retour à la production d'avant-crise », AOC média, 4 avril 2020.

6. Laurent Mermet, « Nous n'avons jamais décollé, une réponse au "Où atterrir ?" de Bruno Latour », conférence du 19 novembre 2018 à destination des étudiants du Master EEET de Paris-Saclay. Extrait : « La question est : "qui va survivre et avec quels modes de vie ?" ça soulève la question de la distribution, des gagnants et perdants. L'évitement de cette question, c'est ce que j'appelle le refoulement du distributif. »

7. Emmanuel Macron, « Discours d'adresse aux Français », le 13 avril 2020.

entre les valeurs de la culture et les connaissances scientifiques de notre époque, afin d'en extraire un chemin concret pour l'action. Il n'a pas vocation à connaître toutes les réponses, à décrire avec exactitude à quoi vont ressembler les mondes d'après; il a pour but d'ouvrir une discussion selon des modalités de pensée que nous considérons comme trop absentes des débats : les contraintes environnementales.

## **Le développement durable**

S'agissant des liens entre la culture et l'environnement, la filière s'est appuyée sur le concept de développement durable. Contrairement à de nombreuses réflexions déjà menées au croisement de ces enjeux, cet ouvrage ne s'inscrit pas dans ce cadre de référence. Pourquoi? Dans le secteur culturel français, le développement durable est souvent abordé dans les termes énoncés par l'Unesco dans l'Agenda 21<sup>8</sup> à la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement de Rio en 1992. Ces termes servent de supports aux objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 établis depuis 2015. Selon cette approche, le développement, pour être durable, doit s'appuyer sur dix-sept objectifs et quatre piliers : économique, environnemental, social et culturel, au sens de la promotion de la diversité culturelle. De nombreux acteurs de la filière justifient leur contribution au développement durable en se référant principalement à cela plutôt qu'à des objectifs plus strictement environnementaux. Ils présentent en effet leurs métiers, les institutions pour lesquelles ils travaillent ou encore les actions qu'ils mènent – programmer des œuvres de qualité et sensibiliser le public à l'art – comme autant de remparts à l'uniformisation de la création produite par les industries culturelles et les médias<sup>9</sup>.

Dans cette perspective, ce sont donc la culture et ceux qui la mettent en œuvre qui restent durables, soutenables, et se développent. Les coûts écologiques des œuvres et de l'ensemble des activités culturelles censées

8. <https://fr.unesco.org/sdgs> (consulté le 11/08/2021).

9. Catherine Dutheil-Pessin et François Ribac, *La fabrique de la programmation culturelle*, La dispute, 2017.

favoriser le développement durable sont alors insuffisamment pris en compte. Les objectifs de développement durable du pilier environnemental sont peu mis en travail et notamment l'objectif 13, lié à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il nous semble donc nécessaire de défendre ici la sortie de ce paradigme pour en proposer un nouveau, complémentaire, afin de mieux nous consacrer au seul pilier environnemental et aux spécificités du défi climatique. L'approche holistique proposée depuis 1992 a plutôt échoué en matière de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, et la transition écologique tente désormais de se redéfinir autour de l'urgence climatique, pouvant reconnaître une priorité d'actions vis-à-vis d'autres objectifs socio-économiques. Or, comme le remarque Gaël Giraud, économiste en chef de l'Agence française de développement de 2015 à 2019, les objectifs de développement durable sont définis comme insécables et font une large place à la croissance économique au travers de l'objectif 8<sup>10</sup>, y compris dans les pays riches, sans envisager les éventuelles contradictions possibles. En ce sens, les ODD constituent un cadre conceptuel utile dont il faut admettre les biais, relevant l'intérêt qu'il peut y avoir à imaginer des démarches alternatives ou complémentaires comme nous le proposons ici.

### ■ L'objectif de développement durable 13 de l'Organisation des Nations unies « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques »

Cet objectif implique l'atteinte des cibles suivantes :

13.1 – Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

13.2 – Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

---

**10.** Gaël Giraud rappelle l'interconnexion systémique des Objectifs de développement durable, l'absence de définition des droits humains et le fait que l'objectif 8 définisse la croissance du PIB comme une composante essentielle du processus, sans y voir de dissonance. Également prêtre jésuite, il note les intéressantes complémentarités et différences à ce sujet entre les ODD et l'encyclique papale *Laudate Si* : « Le positionnement radical du pape sur la croissance va également au-delà de ce qu'on trouve dans les ODD, puisqu'il suggère qu'une certaine décroissance est nécessaire pour permettre aux pays du Sud de continuer à croître. »

13.3 – Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

13.4 – Mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires.

13.5 – Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis notamment sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés. ■

## Le réchauffement climatique

Parmi les contraintes environnementales, le réchauffement climatique n'est pas le seul défi auquel nous sommes confrontés. Le sujet n'est pas non plus considéré par tous les scientifiques comme le plus critique en comparaison du cycle de l'azote ou de la perte de biodiversité. Selon les analyses proposées sous la direction de Johan Rockström en 2009 pour le Stockholm Resilience Center<sup>11</sup>, on dénombre au moins dix limites environnementales présentant des niveaux de risque décisif. La transgression d'une ou de plusieurs limites planétaires peut s'avérer délétère en raison d'effets de seuil, déclencheurs de changements environnementaux brusques et non linéaires.

Nous avons choisi quant à nous de ne pas mélanger toutes les problématiques. Ce livre a pour ambition d'étudier uniquement la question du réchauffement climatique car nous considérons qu'isoler la problématique est une bonne manière de savoir comment l'appréhender. En travaillant ainsi, nous rendons une partie de l'exercice plus lisible. Le rééquilibrage du climat est, en théorie, un exercice plus

---

11. Johan Rockström et al., « A safe operating space for humanity », *Nature*, 23 septembre 2009, actualisé 2015.

facile que le rééquilibrage du vivant : une simple question de matière. En ce sens, on peut partiellement le comparer à la préservation de la couche d'ozone, un défi qui n'a malheureusement pas exigé de nous la moindre remise en question de nos modèles d'organisation. Ce livre a donc vocation à être mis en dialogue avec d'autres, travaillant une vision plus large de l'écologie. Il s'offre aussi quelques prémisses, dont la première n'est donc pas la moindre : selon nous, la lutte contre le réchauffement climatique n'est pas le témoin de l'apparition inéluctable d'un nouveau système de valeurs politiques dont l'écologie serait le centre, ni même le signe de la naissance d'une nouvelle cosmologie occidentale, dont le rapport au vivant se trouverait transformé selon le souhait de l'anthropologue Philippe Descola<sup>12</sup>. Il est seulement le signal physique, mécanique, de l'entrée de l'humanité dans l'âge de limites matérielles permettant la conscientisation de l'Anthropocène<sup>13</sup>. Il met en exergue la relation matérielle que nous avons avec la planète, sans nécessairement changer la nature de cette relation. Ceux qui penseront le contraire auront à cœur de passer d'une mystique ancienne à une autre. Un projet louable mais qui n'est pas l'objet de ce livre.

Cette affaire de physique et de chimie trouvera son issue indépendamment des préférences culturelles humaines, sinon par les seuls

---

**12.** Philippe Descola, France Culture, le 20 avril 2020 : « Je forme le vœu que le monde d'après soit différent du monde d'avant. La pandémie nous donne un marqueur temporaire. Cette transformation, je la vois avec intérêt se dessiner et qu'elle aboutisse à ce que des liens avec les non humains soient à nouveau tissés. »

**13.** Nous reviendrons plus loin sur la définition de l'Anthropocène, mais précisons notre pensée : la lutte contre le réchauffement climatique est « uniquement » une question d'équilibre de la matière, l'histoire d'un rééquilibrage entre différents gaz de l'atmosphère. Il n'est pas certain que l'adresse du problème entraîne un bouleversement profond de nos cultures – la fin de notre instrumentalisation du vivant par exemple, au service de la prospérité de notre espèce au mieux, de notre tribu au pire. Le réchauffement climatique est seulement, si on peut dire, un phénomène physique, contraignant, relevant d'une réalité que nous provoquons, et exerçant ses contraintes physiques sur l'univers réel et, en ricochet, sur nos univers symboliques. Le réchauffement climatique met ainsi un terme à une illusion, l'illusion de la relativité complète du monde et des sciences. Face au réchauffement climatique, le philosophe des sciences Bruno Latour a reconnu lui-même les limites du relativisme épistémologique dans son papier de 2004 : « *Why has Critique run out of Steam? From Matters of Fact to Matters of Concern* », <http://www.bruno-latour.fr/sites/default/files/89-CRITICAL-INQUIRY-GB.pdf> (consulté le 11/08/2021).



impacts physiques et chimiques que ces choix culturels occasionneront. Comme un étalonnage de la durabilité de notre modèle culturel, le climat saura nous rappeler ce qui était soutenable et ce qui ne l'était pas. Nous ne pouvons pas vraiment négocier les limites de la planète. Cette prémisse repose évidemment sur le rapport Meadows de 1972<sup>14</sup> portant sur les conséquences écologiques de la croissance économique, et dont beaucoup des modélisations se sont révélées rétrospectivement pertinentes. Il repose aussi sur les travaux du Shift Project, un think tank qui œuvre en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone. Selon son directeur, Matthieu Auzanneau, spécialiste de l'histoire du pétrole et selon de nombreux autres analystes financiers, le pic de production du pétrole conventionnel aurait été dépassé en 2008<sup>15</sup>. Concrètement, cela ne signifie pas que nous sommes arrivés au bout de nos ressources pétrolières, mais qu'il est désormais chaque jour plus coûteux d'en extraire. Cette baisse tendancielle du taux de retour énergétique<sup>16</sup> n'est pas sans alerter ceux qui observent nos économies comme des systèmes thermodynamiques<sup>17</sup>. L'histoire de l'humanité et de son progrès reste l'histoire d'un cours d'eau suivant toujours des pentes énergétiques de plus faible résistance. L'énergie musculaire, l'énergie animale, les énergies renouvelables, la vapeur, les hydrocarbures, le nucléaire : l'énergie s'est placée au cœur de nos modes de vie et de nos projets économiques. L'âge des limites marque le début de la fin d'une consommation gourmande et illimitée d'une source d'énergie concentrée, facile à transporter, abondante, peu chère, fruit de millions d'années de production et dont le secteur culturel – à l'instar des autres

---

14. Donella Meadows, Dennis Meadows, Jørgen Randers et William W. Behrens, *The Limits to Growth*, Universe Books, 1972.

15. Matthieu Auzanneau, *Or noir, la grande histoire du pétrole*, La Découverte, 2015.

16. Le taux de retour énergétique (TRE) ou *Energy Return on Investment* (EROI) est le ratio d'énergie utilisable à partir d'une source donnée d'énergie, rapportée à la quantité d'énergie dépensée pour obtenir cette énergie.

17. À rebours, en raison de la crise de la Covid-19, des analystes jugent que nos sociétés ont peut-être atteint le pic de demande pétrolière en 2019. Il s'agit d'expliquer que les contraintes liées à la décarbonation vont imposer une décroissance de la demande en hydrocarbures. Une façon de raconter peu ou prou la même histoire.

secteurs économiques – est devenu dépendant sans vraiment le réaliser : les énergies fossiles. Elles représentent encore aujourd’hui 85 % de la consommation d’énergie mondiale<sup>18</sup>. Le retour aux énergies renouvelables, dispersées, difficiles à piloter, est un défi. Il annonce de grandes transformations, infrastructurelles bien sûr, organisationnelles surtout.

## Avenirs énergétiques

La seconde prémisse de ce livre est en effet le lien démontrable entre une énergie abondante, dense et peu chère et la bonne santé d’une économie tout entière basée sur la croissance. Cette approche thermodynamique a fait l’objet d’analyses hétérodoxes<sup>19</sup> popularisées par les difficultés du modèle dominant et des grilles de lecture traditionnelles à en comprendre les causes. À croire les énergéticiens et les géologues, le réchauffement climatique, aussi dramatique soit-il, est l’avant-garde d’une crise énergétique et de l’accès aux ressources matérielles qui nous fera subir plutôt que choisir notre avenir à long terme. Sans tomber dans le piège du déterminisme malthusien, la troisième prémisse de ce livre est une critique de l’approche opposée. L’approche cornucopienne consiste en effet à espérer de la science et de la technologie toutes les réponses aux défis du jour et à ceux de demain. Or les technologies de captation carbone sont très loin du compte, l’accès à l’énergie de fusion est un horizon lointain, le recours à l’hydrogène, inexploitable à l’état naturel et actuellement produit à 95 % à partir d’énergies fossiles, promet mille difficultés techniques, logistiques et en matière de sécurité<sup>20</sup>, et des sociétés basées sur les énergies renouvelables, nous en

18. BP. (2017). Statistical Review of World Energy 2017. Récupéré sur <https://www.bp.com/content/dam/bp/business-sites/en/global/corporate/pdfs/energy-economics/statistical-review/bp-stats-review-2018-full-report.pdf> (consulté le 24/08/2021).

19. Nicholas Georgescu-Roegen, *The Entropy Law and the Economic Process*, Harvard University Press, 1971.

20. La maîtrise de l’énergie de fusion nucléaire n’est pas envisagée à court terme par les scientifiques, quoique des pistes crédibles émergent. S’agissant de l’hydrogène, les perspectives et enjeux sont bien résumés par le lien ci-joint : <https://www.ifpenergies-nouvelles.fr/enjeux-et-prospective/decryptages/energies-renouvelables/tout-savoir-hydrogene> (consulté le 19/08/2021)

connaissons déjà le modèle : les grands défrichements du Moyen Âge, les moulins à vent chers à Don Quichotte, l'utilisation généralisée de la biomasse et des énergies humaines et animales. Certains challenges seront relevés par l'essor technique, tous ne pourront pas l'être. Tout ne pourra pas être résolu par une fuite en avant nécessitant toujours plus de ressources pour compenser leur épuisement, sauf à vouloir rendre hommage à la série télévisée d'animation française *Les Shadoks*. Les bouleversements de nos systèmes d'organisation ne seront donc pas tous contractuels, négociables ou directement issus du rapport de force sociétal, de la définition de droits, tels que nous en avons pris l'habitude jusqu'ici. Nous pouvons raisonnablement anticiper de profonds changements dans nos usages, en raison d'une transition qui ne peut être purement technique, et qui sera donc éminemment culturelle.

Les trois prémisses de ce livre dont l'objet n'est pas la démonstration – le caractère physique et non moral du problème, la dépendance de notre organisation économique et sociale à l'énergie, le caractère indépassable de certains défis techniques – nous obligent à très vite penser le commencement d'une transformation radicale mais choisie de nos modèles, à laquelle la filière professionnelle culturelle ne fera pas exception. Les conséquences du réchauffement climatique sont d'ores et déjà présentes et vouées à s'accroître, les tensions sur le système économique dominant s'exercent depuis plusieurs années. Il semble encore possible d'anticiper un grand nombre de ces bouleversements et d'anticiper les ruptures. L'art naît de contraintes, vit de luttes et meurt de libertés nous raconte André Gide<sup>21</sup>. Nous pouvons penser avec enthousiasme ce moment de notre histoire comme un temps de régénération pour l'art et la culture, face à ces enjeux inédits. De cette possibilité pour l'humain de faire un nouveau pas cognitif vers l'émancipation, de franchir une nouvelle étape de son développement, nous espérons que les artistes, et plus prosaïquement la filière professionnelle culturelle puissent rapidement devenir les porteurs sains. Nous pensons cela possible et souhaitable. Si la pensée occidentale broie du noir,

---

21. André Gide, *Nouveaux prétextes*, Mercure de France, 1911.

et pense beaucoup, trop, à son effondrement, le philosophe Achille Mbembe nous rappelle depuis l’Afrique la capacité des humains à fabriquer du vivant dans l’invivable – de la culture dans l’incultivable, ajouterait-on<sup>22</sup>. Cela commence sans doute par embrasser le monde tel qu’il est, dans ses réalités physiques, par faire passer la planète au premier plan et ne plus la considérer comme un simple décor pour nos interactions<sup>23</sup>. Avec des artistes détachés des savoirs scientifiques et des scientifiques maîtrisant mal les implications culturelles de leurs recherches – les modalités sensibles de la transformation sociale par exemple – nous nous retrouvons triplement aveugles : aveugles au monde, aveugles à ses interprétations, aveugles à sa poésie. Triplement impuissants aussi. Telle est la conscientisation de l’Anthropocène<sup>24</sup> : un déclic pour repenser notre modèle culturel et ce que nous voulons en faire, un moment de responsabilisation collective.

### Co-construire de nouvelles pratiques

Parce que nous souhaitons que ce livre soit solidement charpenté, nous l’avons nourri d’un tuilage serré d’expériences, fruit de nos rencontres avec un ensemble hétéroclite de professionnels de la culture. Ils ont guidé notre regard, ils nous ont aidés à engager un travail de co-construction des transformations. Le chemin de la transition est semé d’embûches et nous devons l’entreprendre à marche forcée, avec cinquante ans de retard. Nous souhaiterions aussi en profiter pour nous excuser auprès de ceux qui œuvrent depuis des années à satisfaire cet objectif, et que nous n’aurons pas pu ou su citer ici.

---

22. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/05/il-faut-refaire-de-l-afrique-le-foyer-principal-du-debat-sur-elle-meme\\_6018148\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/05/il-faut-refaire-de-l-afrique-le-foyer-principal-du-debat-sur-elle-meme_6018148_3212.html) (consulté le 12/08/2021).

23. Bruno Latour, *War And Peace in an Age of Ecological Conflicts*, Conférence préparée pour le Peter Wall Institute Vancouver, 23 septembre 2013, RJE 1/2014.

24. Le terme Anthropocène a été popularisé par le météorologue et chimiste Paul Joseph Crutzen en 2000, il désigne l’ère géologique qui fait suite à l’Holocène. D’un point de vue géologique, c’est cette période durant laquelle l’être humain est devenu le principal facteur de transformation de la planète. Voir aussi François Gemmenne et Aleksandar Rankovic, *Atlas de l’Anthropocène*, Presses de Science Po, 2019.

Nous avons choisi un périmètre à notre analyse. Le choix en la matière peut se révéler complexe. La définition du secteur culturel ou créatif peut énormément varier selon les territoires. Nous parlerons pratiquement exclusivement du contexte français. Il sera intéressant de croiser les regards avec d'autres. Si nous considérons la culture telle que la conçoit la Nomenclature d'activités française (NAF), utilisée par l'INSEE et le ministère de la Culture, les activités culturelles, artistiques ou créatives se construisent autour de huit domaines culturels : arts visuels, spectacle vivant, audiovisuel et multimédia, édition écrite (livre et presse), patrimoine, enseignement artistique amateur, architecture et publicité (pour partie). On notera que ces huit domaines sont recoupsés par six fonctions économiques que propose le cadre européen : création, production et édition, diffusion et commercialisation, conservation, formation, administration et management culturel. Nous nous appuyons sur ce cadre de référence dans notre description de la filière.

Nous verrons qu'il est difficile de chiffrer exactement l'impact carbone du secteur, faute d'éléments scientifiques suffisants. Il sera commode dans un premier temps de le rapprocher de son poids économique. En 2018, celui-ci représente en effet 2,3 % du PIB avec une production annuelle de 47 milliards d'euros<sup>25</sup>. À défaut d'être jugé indispensable en temps du coronavirus, le secteur est très important pour toute l'économie française, en propre, et par ses effets sur l'économie d'autres secteurs. La grande grève des intermittents du spectacle en 2003 aura eu à ce titre un effet de révélation.

Afin de mieux comprendre sa résilience sous l'effet de la double contrainte carbone que nous venons de décrire – le respect des accords internationaux sur le climat et l'anticipation de la déplétion des ressources en hydrocarbure – nous avons tenté dans un premier

---

**25.** Ministère de la Culture, *Chiffres clés de la culture et de la communication*, Presses de Sciences Po, 2020. La part du budget des ménages consacrée aux biens et services culturels était estimé par l'INSEE à 4,6 % en 2014, les biens et services connexes à la culture (achats de matériel, ordinateurs, téléviseurs, etc., et de services liés au matériel ou les télécommunications) représentent quant à eux 2,2 % du budget total des ménages.

temps de préciser les enjeux et les risques structurels auxquels la filière va se confronter. Nous espérons détailler pourquoi il est vital que le secteur s'empare plus sérieusement de ce sujet. Il s'agit d'anticiper les contraintes nouvelles et d'en questionner les échappatoires possibles. Ce sera l'occasion de remettre en question les idées reçues en matière de numérisation ou de compensation carbone, par exemple. Ce sera le moment aussi d'interroger les effets d'une possible démondialisation pour la culture, du glissement des contraintes bureaucratiques, et de l'apparition de nouveaux étalons comptables.

Dans un deuxième temps, nous avons voulu savoir comment cette nouvelle manière de voir le monde – cette découverte de ce qui nous était invisible, les limites – fabrique des tensions sur les systèmes de valeurs existants, et notamment celles portées par la culture. Les défis environnementaux ne sont pas sans questionner la liberté de création, l'hypermobilité, la relation que nous entretenons avec la technologie ou les outils numériques. Décarboner la culture, c'est sans doute repenser ces sujets en profondeur. Les questionnements et les débats que la question écologique nourrit s'annoncent à la fois nombreux et riches. Nous souhaitons y contribuer.

Dans une troisième partie, nous identifierons et détaillerons les différents impacts carbone de la filière, dont nous entreprendrons la catégorisation et la description. À cette nomenclature des impacts, nous opposerons une typologie de réponses adaptées pour réduire les émissions, issue des travaux des ingénieurs du Shift Project. Ce sera l'occasion de tracer des pistes d'actions concrètes pour les acteurs du secteur. Nous sommes convaincus du potentiel d'expérimentation porté par ce milieu si particulier. Nous devons impérativement passer des conférences à la mise en pratique, à l'image de ce que font déjà depuis longtemps certains professionnels pionniers en la matière.

Enfin, la dernière partie viendra consacrer une réflexion sur les orientations possibles en matière de politiques culturelles publiques. Nous questionnerons les atouts et les limites des pratiques de certification et d'écoconditionnalité. Nous verrons comment accompagner les

transformations des métiers culturels et artistiques. Nous proposerons une nouvelle approche pour identifier dans toute leur complexité les enjeux en matière de mobilité, et une stratégie possible face à la numérisation des pratiques culturelles<sup>26</sup>, au profit d'une ambition bas carbone.

Décarboner. Le mot n'est pas depuis longtemps dans le dictionnaire. Il nous faut encore l'appriivoiser, apprendre à le connaître. Ce livre n'a pas la prétention d'apporter toutes les réponses, mais d'expliquer l'urgence d'ouvrir ce grand chantier dans la culture. Nous gardons à l'esprit que la plupart des réponses restent à co-construire avec l'ensemble du secteur et le reste de la société. Il faudra donc continuer à déployer ces réflexions, les compléter, les amender sans nul doute. Ce livre n'est pas pessimiste. La dernière de ses prémisses est de croire en la capacité des humains à surmonter ce grand défi. Il est fort possible que cette prémisses-là soit fautive, mais les auteurs se refusent à la questionner pour conserver un minimum de bien-être psychique.

---

**26.** La numérisation des pratiques culturelles est identifiée par l'étude de Lombardo et Wolff, *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, DEPS, 2018. L'ensemble de nos analyses sur la numérisation des pratiques culturelles repose sur ce travail de documentation et les tendances qu'il dessine.